



HAL
open science

Plurisémiosité et citation en contexte, une étude pragmatique de l'avis de décès

Françoise Hammer

► **To cite this version:**

Françoise Hammer. Plurisémiosité et citation en contexte, une étude pragmatique de l'avis de décès : De mortuis nihil nisi bene. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. hal-03658157

HAL Id: hal-03658157

<https://hal.science/hal-03658157>

Submitted on 4 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De mortuis nihil nisi bene

Plurisémiosité et citation en contexte, une étude pragmatique de l'avis de décès

Françoise Hammer

Universität Karlsruhe

À partir de l'examen empirique des modalités citatoires intertextuelles et plurisémiosiques de l'avis de décès dans la presse d'Alsace-Lorraine, l'article s'efforce de montrer que celles-ci dépendent étroitement de la fonction pragmatique du message. La citation apparaît dès lors être une forme préférentielle de la communication argumentative et persuasive. Les modalités citatoires peuvent ainsi contribuer à la typologie discursive.

intertextualité, interpictorialité, citation, discours rapporté, typologie textuelle

The aim of the current article is to elicit which modalities of intertextuality and interpictoriality help to circumscribe quotation within the modalities of reported speech. It looks therefore at the pragmatic-functional contribution of intertextuality and interpictoriality to the meaning of the text based on the empirical analysis of death announcements. The quotation modalities in the announcements appear to be depending on the function, address and location (Jäger 2004) of the message. From this point of view, quotation is then to consider as a specific type of reported speech prevailing in persuasive-arguing texts. The study of verbal and pictorial quotations modalities have to get more consideration in linguistic text-analysis.

intertextuality, interpictoriality, quotation, reported speech, text-typology

1. Introduction

L'intrusion massive de l'image dans les médias demande de l'analyse linguistique une prise en compte des hétérogénéités non seulement verbales mais aussi picturales de la communication et partant une réflexion nouvelle sur la définition même de texte et de notions connexes comme celle de citation. « Brauchen wir einen neuen Textbegriff¹ » titre une publication de Fix (2002). Que faut-il entendre par *autre* et par *citation* dans un texte plurisémiosique se demandent Popelard & Wall dans « Citer l'autre » (2005). Si l'on considère (Benveniste 1974, Jäger 2004) que la citation est une activité propre à tout système sémiotique, on doit dans l'hypothèse d'un parallélisme entre les systèmes (Sandig 2000), s'interroger sur la contribution des deux modes citatoires à l'élaboration du message. L'examen de l'avis de décès de la presse quotidienne d'Alsace-Lorraine sert ici de base à la réflexion². L'idée défendue est que les *modalités citatoires* d'un message visuel et/ou verbal s'accordent à la fonction illocutoire de celui-ci, à sa localisation et au statut de son destinataire-récepteur (Jäger 2004, Fix 2008). Dans cette perspective pragmatico-fonctionnelle, toute modalité du continuum citatoire (Rosier 1999) dont la *citation*, est déterminée par des contingences d'énonciation particulières et donc préférentielles de certains types de message. L'analyse empirique se propose d'examiner les modalités citatoires circulant dans l'avis de décès afin d'approcher par contraste, le contexte opérationnel de la citation plurisémiosique. Après un bref exposé du cadre d'analyse, l'interrogation portera sur les interactions des modalités citatoires linguistiques et visuelles et leurs fonctions dans l'annonce en confrontation avec la citation.

¹ « Avons-nous besoin d'un nouveau concept de texte » (traduit par Hammer)

² un corpus d'avis de décès rassemblés entre 2006 et 2008 dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) et le *Républicain Lorrain* (RL).

2. Prémices

L'analyse prend appui sur plusieurs lignes de recherche dont :

1. celle de Bakhtine (1995) sur la polylogalité discursive,
2. de Fix (2000, 2001, 2008), Charaudeau (2005) sur les relations entre le texte et son contexte d'énonciation,
3. de Holtuis (1993), Rosier (1999) sur l'intertextualité,
4. de Gülich (1998) et Kleiber (1990) sur les préfigurés discursifs et la parole générique et
5. du Groupe μ (1992), Stöckl (2004), Kress & van Leeuwen (1997) et Androutsopoulos (2000) sur la plurisémiotité, pour citer que quelques auteurs.

Elle se place dans une perspective performatrice (Jäger 2004 : 69-81) et part de l'idée que les emprunts du discours rapporté (citation, reformulation, évocation, allusion etc.) sont fonction de la visée illocutoire du message, de son destinataire et du cadre socio-culturel de son énonciation (« de mortuis nihil, nisi bene »). Elle porte donc essentiellement sur le caractère fonctionnel et relationnel de l'emprunt et tente d'explorer sous cet angle les modalités citatoires de l'avis de décès. L'objectif visé est de différencier leur rôle et leurs formes face à la *citation* pour déterminer ainsi la place de celle-ci dans le continuum du rapporté.

2.1 La citation, définition préliminaire

Du latin *citatio* (Schapira 2004 : 132), le terme citation désigne dans un premier temps l'*action de convoquer en justice, (citer en justice)* puis prend dans la rhétorique et l'usage le sens de *passage rapporté d'un auteur, donc de témoignage attesté, de reproduction exacte et authentifiée d'un texte réemployé*. Le discours direct en est donc l'expression prototypique. L'emploi du terme dans la langue courante, comme simple référence ou allusion à une œuvre ou à une personne : « Parmi ses auteurs préférés, elle a cité Voltaire » n'exclut pas par son extension, une éventuelle plurimédialité mais assimile la notion à un vague déjà-vu, -lu ou -entendu. Elle ne fournit pas de critères discriminatoires.

Alain Rey, dans le *Dictionnaire culturel en langue française*, (Robert, Paris 2005 : 1575) donne de la citation la définition suivante : « fragment emprunté à un texte authentifié, utilisé dans un autre texte, dans une intention didactique ou esthétique pour illustrer ou appuyer ce qui est écrit ». La définition présente l'avantage de mettre en avant un trait fondamental de la citation pour l'analyse : son caractère fonctionnel et trois critères discriminatoires : la reproduction fragmentaire dans la communication d'accueil d'un préexistant (réel ou fictif), son identification comme l'expression précise d'un auteur individualisé et la contribution fonctionnelle du cité à la communication citante. Le premier critère établit la subordination quantitative du cité au citant, excluant ainsi parodie ou plagiat comme monstration ou visualisation perspectivée du message à des fins polémiques ou didactiques et implique de ce fait l'exigence du respect du signifié et du signifiant du texte cité. Le deuxième fonde le caractère dialogique de la citation comme interaction entre citant et cité. La citation suppose ainsi, une alternance de prise de parole (Rosier 1999), le maintien d'une distance différenciatrice entre les interactants, que le locuteur citant se rallie ou s'oppose au point de vue cité, mais exclut l'emploi *en usage* du dit de la doxa. Le troisième critère subséquent affirme le caractère fonctionnel, ampliatif (Bürgele 2006) du cité dans l'élaboration du message (Schapira 2004, Perrin 2002). Un objet pictural ou verbal authentifié, ne contribuant pas à la progression ou la cohésion du message, relève ainsi plus de la *monstration* et de l'*importation* que de la citation.

Cette définition semble transposable au système pictural où emprunts, copies, reprises, allusions et collages sont de mise (Popelard, Wall, Cola-Blaise ici-même). En dépit de quelques difficultés dues à l'appropriation progressive par la collectivité de productions verbales ou picturales individuelles, elle constitue une base discriminatoire opérationnelle pour l'analyse de l'intertextualité et de l'interpicturalité et permet de les examiner séparément³.


³ Compilations de mots d'hommes célèbres (aphorismes, maximes etc., cf. Maingueneau ici-même) ou utilisations décoratives hors-contexte de créations plastiques ou picturales (l'ange de la Chapelle Sixtine) sont autant d'exemples de cette transition qui aboutit à la dissociation du signifiant de son signifié, le texte citant imposant son sens au texte cité

2.2 L'avis de décès

L'avis de décès se définit (Androutopoulos 2000 : 347) comme une communication de constitution verbale, de structuration picturale, dont la fonction primaire est d'assurer la transmission d'une information verbale et des directives conséquentes (Rolfs 1993). Message utilitaire, elle rend public un événement personnel, à l'adresse d'un groupe indéterminé de destinataires et porte les marques d'une information monologale objectivante et distancée en dépit de relations de proximité (Lüger/Schäfer 2004) sous-jacentes entre énonciateurs et destinataires dans la presse régionale. L'expressivité émotionnelle en demeure largement occultée par les normes sociales (Ringle 2002) dont le « demortuis nihil, nisi bene »(cf. l'examen de l'épigraphe ci-dessous). Aux contraintes de l'énonciation : rapidité, précision et concision de l'information s'accorde une formulation stéréotype qui a généralement retenu l'attention (Drescher 1993). Peu d'études par contre, portent sur la circulation des discours dans le message. Or, sous des apparences a-personnelles, il est au centre d'un réseau de discours rapportés dont les modalités complexes, *marquées* comme l'épigraphe ou plus souvent *non-marquées* répondent à des objectifs communicationnels spécifiques.

3. Analyse picturale

BITCHE - RUSSIE



*« La maladie ne t'a pas épargné,
mais avec courage, tu l'as traversée.
Nous avons beaucoup
souffert ensemble,
main dans la main.
Que Dieu t'accueille dans sa lumière. »*

Nous avons l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Charlie WEY

survenu à son domicile, le mardi 10 octobre 2006, à l'âge de 56 ans, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 octobre 2006, à 15 heures, en l'église Sainte-Catherine de Bitche.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré.

NI PLAQUES NI COURONNES.

Merci de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

- Madame Rimma WEY, son épouse ;
- Madame Marguerite WEY, sa maman ;
- Monsieur Christian WEY, son frère ;
- son fils Oleg avec sa belle-famille de Russie,
- ainsi que de toute la parenté de Bitche.

Un grand merci à ses bons amis et aux membres de l'Harmonie du Pays de Bitche.

La famille remercie vivement les Docteurs Bernard Jenny et Jean-Claude Wissler, les infirmières, la pharmacie Corona, les ambulances Jung-Gross, la mairie et tous le personnel de l'hôpital Paul-Strauss pour leurs bons soins et leur dévouement.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Figure 1

L'avis de décès de la presse d'Alsace-Lorraine s'identifie par une présentation picturale spécifique (figure 1)⁴. Un encadré noir, un marquage typographique spécifique, un symbole et/ou une photo ainsi qu'un épigraphe antéposés au texte le différencient des autres articles du journal. L'usage de la photo généralisé dans le RL, est moins fréquent dans les DNA où le symbole traditionnel reste préférentiel. Symbole, photo et épigraphe sont facultatifs tandis que l'encadré noir est obligatoire. Il explicite par sa seule présence, la fonction primaire du texte : l'annonce d'un décès (Sandig 2000)⁵. La disposition des éléments verbaux, l'emploi de majuscules, de caractères gras ou d'italiques marquent les points majeurs de l'information : nom du défunt, lieu, date et organisation de la cérémonie funéraire ainsi que la fonction même du message. Le métatexte *cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements* est lui-même graphiquement marqué. Mettant ainsi en évidence les éléments essentiels de l'information, la graphie contribue à la hiérarchisation des données verbales pour une meilleure intelligibilité du texte. Texte et graphie entretiennent des relations iconiques de redondance. L'encadré noir opère une translation intersémiotique du métatexte : « le présent avis tient lieu de faire-part ». La typographie interne visualise la portée illocutoire du message verbal.

Cette configuration graphique est au sens large la re-production d'un *préfiguré pictural* appartenant à un *fond citatoire* communautaire et réajusté en fonction d'une situation spécifique. L'interpicturalité graphique sert de moule à la communication et assure par un effet de *déjà vu*, une première interprétation globale (Stegu 2000 : 307-325) du message où l'information verbale reste primaire. Cette modalité citatoire appartient de toute évidence au domaine du doxal. Elle occulte la distanciation citant-cité de la citation au profit d'un emprunt au fond communautaire, plus fonctionnel dans le texte considéré (Schapira 2004 : 131-139)⁶.

⁴ Pour une comparaison avec la presse étrangère cf. Drescher (1993), Linke (2001), Eckkrammer (1996), avec la presse française Hammer (2008).

⁵ De dimensions variables, l'avis de décès peut s'étendre sur plusieurs colonnes, voire occuper une page entière. Les annonces ainsi marquées, peuvent se répartir dans différentes sections. Pour des raisons pratiques elles sont cependant généralement regroupées.

⁶ Certaines études phraséologiques n'hésitent pas à accorder à ce type de structure le statut de phrasème textuel.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

«Entre tes mains Seigneur,
je remets mon esprit»



Après une longue vie sur cette terre, le Seigneur vient de rappeler à Lui pour l'éternité

Madame veuve François ROUGRAFF née Elisabeth NUFFER

notre chère et regrettée maman, belle-maman, mémé, arrière-grand-mère, arrière-arrière-grand-mère, grand-tante, parente et amie, endormie paisiblement, le 27 août 2008, à l'âge de 105 ans, entourée de l'affection des siens et munie des Saints-Sacrements de l'église.

67500 Haguenau

La cérémonie religieuse aura lieu lundi le 1^{er} septembre 2008, à 14 heures, en l'église Saint-Georges de Haguenau, où l'on se réunira.

Registre de condoléances

La famille remercie particulièrement le docteur J.D.Gillig, l'équipe du service de soins à domicile des hospices civils de Haguenau pour leur dévouement exemplaire, leurs soins et leur gentillesse, ainsi que Monsieur le Curé Joseph Weinling pour son accompagnement spirituel.

A toutes les personnes qui partagent sa peine, la famille exprime d'avance ses sincères remerciements.

La famille en deuil.

157_136

Figure 2

Symbole religieux et photo (figure 1 et 2) alternent ou figurent conjointement à côté de l'épigraphe dans la partie supérieure de l'annonce. Leur emplacement est significatif de leur fonction intersémiotique d'ampliation (d'intensification et d'explicitation, Bürgel 2006) avec le texte. Le symbole : croix, colombe, soleil, étoile de David, épis de blé, issu du fond religieux, préfigure généralement l'annonce verbale du rite funéraire (figure 2). Au même titre que les logos (Ballstaedt 1989), il peut donc s'interpréter comme translation visuelle d'un prédiscours collectif rapporté par le locuteur sur la base du discours d'un premier rapporteur indéterminé : le défunt et/ou les annonceurs, par discours superposés et *méta-citatoires* ; les récepteurs-destinataires ayant eux-mêmes à charge d'en déterminer ses auteurs. Si le symbole anticipe partiellement le message verbal, le texte ne peut cependant pas être considéré comme sa translation. Texte et symbole interfèrent dans des rapports de complémentarité explicatoire. Facultatif, le symbole n'est pas constitutif du texte, c'est un élément appellatif, voire illustratif du discours. Son remplacement par des motifs laïcs (des fleurs) dans l'ancienne RDA (communication personnelle de Fix) le souligne.

**CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART
ET DE REMERCIEMENTS**

Tu es parti sans avoir eu le temps de faire ta « révérence ». Sache que nous t'aimons très fort et que nous ne t'oublierons jamais... jamais...



*O min lieues Elsass, dü klaans Paradies,
S'allerschentsch Plaetzel uff dere scheene Welt ;
Ich bin in di verliebt vum Kopf bis an d'Fuess,
un gäb di nimm här, nit fuer Gold, noch fuer Geld.*

*Am Vogesehang leje, wie Perie inglajt,
Dini Doerfle, so nett, mit Blume geziert.
Uff de Kerichle de Haan d'Windrichtunge zajt,
Un d'Hiesle drum rum wie d'Bibbele gruppiert*

Min Elsass

*Denn' Allemane, Roemer, Franke, Kelte,
un sunscht Errowerer üss alle Welte
Hann sich stets um unser Ländel gerisse ;
Manschr Elsaesser het friej in's Grass muen bisse*

*Wenn d'Weltköljel e ganz richer Mann wär,
Hätt er s'Elsass als Edelstaan an sim Finger.
Es macht mi glueckli wie e Millionär,
Mir zwei kehre zamme fer ewig un immer.*
Schmitt Marcel

Le Seigneur vient d'accueillir dans sa Paix et sa Lumière

Monsieur Marcel SCHMITT

Retraité SNCF

Ancien de Tambow - Poète - Sculpteur - Artiste-peintre

décédé le 6 juillet 2006, dans sa 84^e année.

Marthe-Marie SCHMITT, née BOOS, son épouse bien-aimée
Veuve Marie-Paule IFFRIG, son concubin Werner
Fabienne SCHMITT, son époux Alain BOURBON
Eric SCHMITT, son épouse Michèle BUHLER, ses très chers enfants
Hervé, Fabien, Séverine leurs époux Angèle, Sabrina et Eric,
Adeline, Emilie, Gwendolyn, Marc, ses petits-enfants
Sophie, Nicolas, Elisa, Ludovic, Hélène et Rachèle, ses arrière-petits-enfants
Jean-Paul, son frère, ainsi que les familles parentes et alliées

67630 Lauterbourg
67600 Muttersholtz

La cérémonie d'adieu, suivie de la crémation, aura lieu le lundi 10 juillet 2006, à 14 h 30, en l'église Sainte-Trinité de Lauterbourg.

Prière de s'abstenir de visites de condoléances.

Fleurs et couronnes peuvent être remplacées par des dons pour l'accordement et l'entretien de l'orgue de l'église paroissiale.

Nous remercions toutes les personnes, voisins, amis et connaissances qui s'associent à notre peine, son médecin traitant le docteur Gallmann et l'équipe de médecins et d'infirmières de l'hôpital de Wissembourg.

(338951

Figure 3

Ces remarques valent en partie pour le portrait qui, dans son cadre oval, se substitue ou se joint au symbole. Il n'est pas indispensable à la portée illocutoire du message. Choisi pour des raisons esthétiques dans une collection de photos, il ne cite pas le défunt, il met un visage (figure 3) sur son nom et sert ainsi d'icône pour son identification et son évocation sur la base de connaissances extralinguistiques. Il y a ici importation, monstration ou collage d'un élément intersémiotique, redondant avec la nomination du défunt et visant à intensifier l'empathie du récepteur par une image idéalisée, d'où le décalage d'âge entre la date du décès et celle de la photo choisie.

Les éléments picturaux contribuent à un premier décodage global du message. Leur fonction ne dépend pas de la référence citatoire (forme, grandeur) au domaine des préconstruits leur correspondant. Leur présence conjointe ne prend sens que dans leur rapport plurisémiotique avec le texte. Leur importation ne répond pas à une nécessité d'altérité énonciative, constitutive de la citation (Schapira 2004 : 131-139), mais sert de facteur d'ampliation sur le plan textuel et d'appellativité empathique sur le plan discursif. L'apport plurisémiotique de l'encadré, du symbole et de la photo relève d'une modalité citatoire de type doxal. Comme le logo, elle est emblématique. L'objectif du message étant de resserrer les liens sociaux entre la communauté et l'annonceur, celui-ci coule son discours dans un préfabriqué pictural dont il ne se distancie pas mais dont il accepte les normes.

4. Analyse textuelle

L'avis de décès prototypique du RL comme des DNA se compose de trois unités fonctionnelles :

Prétexte	Epigraphe
	métatexte
	photo et symbole (éléments intersémiotiques)

Assertion	annonce nom et nom des annonceurs	du coordonnées du	décès défunt
Directives	dates, heures souhaits et remerciements	et lieux des	cérémonies

tableau 1

L'examen des discours en circulation dans chacune d'elles permet de mettre en évidence le rôle, pour une délimitation de la citation, de l'identification d'un énonciateur singulier et de l'authentification du texte de référence. Symbole et photo constituent avec le métatexte : « cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements » les marqueurs du type de texte, d'où leur position saillante, généralement en haut du texte à côté de l'épigraphe (cf. 4.3 ci-dessous).

4.1 L'assertion

La section, constitutive du texte, est le lieu de convergence de discours rapportés (DR) multiples, discours direct (DD) ou indirect libre (DIL). L'information du décès se présente en effet comme un DD introduit par *Nous*. Il n'est cependant que la translation interdiscursive et stéréotypée par un intermédiaire, rédacteur du journal ou de l'office des pompes funèbres, d'une énonciation *plurilogale* attribuable aux différents membres de la *famille en deuil* nommés dans l'annonce, et adaptée par lui aux conventions médiatiques (Fix 2008). Quelques exemples :

[A tous ceux qui l'ont connu(e), aimé(e) et estimé(e),
nous faisons part du décès de ...
de la part de ...
C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de ...
de la part de ...

Schapira (2004) qualifie cette modalité citatoire d'itérative car elle « ne représente pas les termes exacts de discours individuels mais constitue la somme d'un corpus de remarques [...] perçues comme prototypiques. » en vue d'une monologisation globalisante. Elle représente « la citation intégrée » de discours pluriels d'annonceurs auxquels « il n'est pas donné la parole de façon autonome » (Charaudeau 2005). Cette observation vaut également pour le *Nous* des remerciements en fin de texte. Cette modalité se manifeste par :

- la stéréotypie des formules d'annonce (cf. ci-dessus)⁷
- la mention explicite « de la part de » devant l'énumération des membres de la famille en deuil et le marquage de son degré de parenté avec le défunt du possessif de la troisième personne : « sa fille », « son gendre » (figure 1)
- l'adresse *Monsieur* devant le nom du défunt ou le simple substantif *le défunt* dans les formules : « Monsieur X (le défunt) repose à la chambre funéraire de X »
- le marquage des hypochores de la troisième personne : « ses très chers enfants », « sa chère oma », « sa petite Lauryme chérie, sonoureuse »

Comme le montrent les variantes objectivantes du texte d'assertion : « Monsieur (Madame) X nous a quittés (s'est endormi(e)) », « Le seigneur vient de rappeler à Lui pour l'éternité » (figure 2), « Le seigneur vient d'accueillir dans sa Paix et sa Lumière » (figure 3), l'assertion plurilogale du DD est en fait un discours rapporté puisé dans un recueil de préconstruits de la collectivité. La formule n'a vraisemblablement pas été énoncée sous cette forme par l'annonceur, mais choisie par lui dans un fond phraséologique et reprise par le rédacteur.

On est en face d'une modalité citatoire complexe qui représente la monstration par une main tierce d'un cité doxal, cité par un énonciateur multiple. Elle suppose l'intervention d'un rédacteur non identifié et d'un énonciateur pluriel. Des inconsistances syntaxiques et des opacités sémantiques (cf. ci-dessous emploi du *Nous* des remerciements) en résultent. Le texte de l'assertion est la translation d'un premier dit itératif, lui-même éventuellement un discours rapporté, *recalibré* (Schapira 2004) ensuite par un tiers anonyme pour conformité aux exigences techniques et socio-culturelles. L'annonce étant crédible, la référence aux paroles exactes de ses auteurs n'est pas dans le contexte admissif, primaire. Une reproduction approximative mais circonscrite du discours

⁷ Où domine un nombre limité de formules, dont le prototype : « Nous avons la tristesse de faire part du décès de »

suffit. L'objectif des discours rapportés superposés n'est pas confrontatif mais coopératif d'où l'effacement des auteurs, les uns indifférenciés (énonciateur), les autres non-identifiés (locuteur) derrière l'information. Cette modalité citatoire *intégrative* permet d'occulter l'identification exacte des auteurs et de leur message alors que la citation implique l'authentification du texte rapporté et l'identification de son auteur.

L'examen des hypochoristiques en particulier est révélateur de la circulation des discours dans le message : superposition méta-citatoire de DR sur l'axe vertical et multiplicité des auteurs sur l'axe horizontal. Les épithètes *très chers* (« ses très chers enfants » ou) *bien aimée* (« son épouse bien aimée ») s'interprètent ainsi, soit comme le discours rapporté d'un proche rapportant lui-même le discours du défunt, soit comme la reproduction du terme d'adresse *mes très chers enfants* du défunt lui-même, une sorte de discours « déporté » (Jaubert 2004), tandis que *chère* (dans l'annonce Rougraff) est l'assertion itérative de la communauté en deuil. Leur opacité sémantique ne peut se résoudre que sur la base de facteurs extra-linguistiques⁸.

Le texte présente donc la synthèse (plus ou moins cohérente) d'un discours multiple (annonceurs et/ou du défunt lui-même) sous la chape unificatrice de la formulation stéréotypée, répondant ainsi aux maximes communicationnelles de Grice.

Le texte de remerciements en bas de la troisième unité confirme le flou du texte en ce qui concerne l'identification des énonciateurs et destinataires. Les auteurs des remerciements adressés aux personnes ayant accompagné le défunt en fin de vie (médecins, infirmiers etc.) forment un sous-ensemble restreint mais non-identifié de parents intimes à l'intérieur du groupe « de la famille en deuil, des familles alliées, de la parenté et des amis », émetteurs de l'annonce. À la pluralité des groupes énonciateurs répond la diversité du groupe des personnes remerciées : celles qui sont remerciées nommément pour un geste effectué, et celles qui sont susceptibles d'exprimer leur sympathie à l'annonceur multiple, « partagent sa peine », proches et moins proches.

L'identification précise de l'énonciateur et des destinataires ainsi que l'authentification exacte du DR ne sont pas essentielles dans un texte informatif-directif comme l'avis de décès. Une différence en cela des modalités d'emprunt de la citation (cf. prémices) qui supposent la confrontation dialogale d'interactants identifiés et s'accordent donc à des messages dont la portée illocutoire diverge, par la place accordée à l'argumentation ou la persuasion (Bastian/Hammer 2004).

4.2 Les directives

L'examen des instructions du message confirme les observations qui précèdent et précise un autre aspect. Les modalités citatoires rencontrées dans cette unité, composée essentiellement de formulations au DIL, font appel à des procédés d'objectivation caractéristiques d'un désengagement du locuteur, de son retrait derrière l'information donnée. « Le sujet apporte une information comme si la vérité ne lui appartenait pas [...] » (Charaudeau 2005 : 40). Il présente le discours mais ne le prend pas en charge. Cette modalité citatoire d'*effacement* se manifeste par des translations interdiscursives de type diathétique :

- emploi de l'indéfini on : « la cérémonie religieuse sera célébrée le ... à ... heures en l'église ..., où l'on se réunira. »
- formulations objectivantes : « la famille remercie », « la famille n'erreçoit pas »
- formulations elliptiques : « prière de s'abstenir de condoléances », « registre de condoléances », « un grand merci à », « ni plaques ni couronnes ... mais des dons », « un pensée pour »
- passifs : « une urne sera mise à votre disposition », « la messe sera célébrée »
- Leur choix stylistique répond à un triple objectif :
- la communication d'un maximum d'information dans un espace minimum, par un jeu d'ellipses et de contractions,
- la synthétisation d'un réseau citatoire polylogal complexe par le biais du phraséologique et

⁸ L'examen des hypochoristiques du corpus met en évidence l'hétérogénéité du groupe des destinataires dans la presse régionale (cf. 4.2 ci-dessous). Seul le sous-groupe de *proximité* (Lüger/Schäfer 2004) peut décoder un hypochoristique comme *sa chérie* ou *son amoureuse*.

- l'effacement du locuteur derrière un dire *a-personnel*.

Une « citation intégrée » (Charaudeau 2005) globalise des messages émanant d'énonciateurs multiples mais *désidentifiés* : la famille, le funérarium, l'autorité religieuse, le défunt lui-même et derrière laquelle le locuteur n'est pas transparent⁹.

Les formules du type :

« Prière de s'abstenir de condoléances »
« ni fleurs, ni plaques, ni couronnes, mais des dons en faveur de ... »

représentent soit la translation du discours des annonceurs, soit le discours rapporté d'une énonciation du défunt (« selon la volonté du défunt ») aux annonceurs, eux-mêmes rapporteurs d'un énoncé, réadapté par le rédacteur en fonction du texte. La construction elliptique, spirale de rapports multiples imbriqués les uns dans les autres, occulte non seulement l'identité des auteurs du message mais celle du rédacteur, pudiquement retranché derrière des formulations objectivantes a-personnelles traduisant le discours de référence à communiquer (Perrin 2002 : 148-157).

La crédibilité du texte acquise, la transmission des instructions pratiques n'exige pas l'identification exacte des sources de l'information. La modalité citatoire *intégrative* permet d'évoquer des DR simultanés et superposés indifférenciés et les formulations de type phraséologique d'assurer la transmission d'une information objective, conventionnelle et dénuée d'expressivité émotionnelle. Ces formulations s'accordent avec un *effacement* du locuteur derrière un discours qu'il rapporte mais qu'il ne prend pas lui-même en charge. Son intervention anonyme consiste à faire monstration de prédications. Un démarquage distanciatif de points de vue individuels dans un dialogue interpersonnel semble donc par contraste discriminatoire de la citation. L'existence du locuteur *citant* n'est qu'un stratagème stylistique pour conférer à un message d'information une apparence dialogique en contexte de *désidentification*. La parole rapportée est elle-même le message, elle n'est pas à la progression dialogale comme la citation.

4.3 L'épigraphe

L'épigraphe occupe dans le message une place à part car il porte les marques habituelles du DD : les guillemets. Isolé du reste du texte, il présente graphiquement la forme d'un poème, généralement en italiques.

Les épigraphes rencontrés sont de quatre types :

1. épigraphe authentifié, littéraire ou biblique :
 Quand les montagnes s'éloigneraient
 quand les collines chanceraient
 mon amour ne s'éloignera point de toi (Esaïe, 54-10)

Borné dans sa vie,
 Infini dans ses vœux,
 L'homme est un dieu tombé
 Qui se souvient des cieus (Lamartine)

2. épigraphe doxique, parole proverbiale, maxime de vie :
 Le cœur d'une mère est un trésor
 que Dieu ne donne qu'une seule fois.

La douleur de perdre un être cher
 ne doit pas faire oublier
 la joie de l'avoir connu

3. épigraphe caractérisant, reproduction de paroles du défunt ou de Dieu :
 L'Éternel est mon berger
 Je ne manquerai de rien (Ps. 23 vers 1.)

Bon et fidèle serviteur
 entre dans la joie de ton Maître

⁹ cf. « marques délocutives », Charaudeau *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1999.

Ne pleurez pas mon absence.
 Je suis auprès de vous.
 Parlez-moi encore.
 Je vous aimerai au ciel,

comme je vous ai aimés sur la Terre

4. épigraphe itératif, reproduction du texte pluriel des annonceurs :

Te voir souffrir et demeurer impuissant
 A été pour nous un profond chagrin.
 Repose maintenant en paix
 Jamais tu ne seras oubliée.

Elle aimait la vie,
 Vous qui vivez, pensez à elle.

S'il y a citation au sens de reproduction d'un texte présenté comme préexistant, authentifié ou authentifiable, l'annonceur ne s'en distancie pas comme d'un interlocuteur dans une alternative duelle et argumentative. Au contraire il se reconnaît dans la citation, la reprend à son compte, s'approprie les paroles citées parce qu'exprimant mieux qu'il ne juge pouvoir le faire l'émotion à communiquer. La modalité citatoire de l'épigraphe ne répond pas à une nécessité textuelle ou énonciative mais plutôt à une intention d'individualisation du texte et au désir de procurer un réconfort à la communauté des vivants. Le texte littéraire détourné de son sens premier prend une valeur générique (Kleiber 1990), peut faire l'objet de double lecture (cf. déclaration d'amour du premier exemple d'épigraphe) et remplit ainsi la même fonction que l'épigraphe proverbial. La *reproduction* du discours *autre* mis dans la bouche du défunt ou de Dieu ou celle du collectif énonciateur permet une caractérisation du défunt, une perspectivisation de l'annonceur et une typicalisation de la situation. L'épigraphe décore, personnalise et dramatise un message conventionnalisé, interpelle le récepteur (Hammer à par.). Sa modalité citatoire est *emblématique*.

5. Remarques finales

Au terme de ce bref examen empirique, l'avis de décès s'avère le centre d'un réseau citatoire pictural et textuel complexe et hiérarchisé dont les modalités d'ordre *emblématique* et *intégratif* ont pour fonction de satisfaire aux exigences d'une communication de presse informative et injonctive. Plurisémicité et intertextualité contribuent dans les textes étudiés à affirmer des liens de proximité (Lüger/Schäfer 2004) entre annonceurs et destinataires-récepteurs d'un texte principalement a-personnel.

L'approche pragmatico-fonctionnelle des modalités citatoires de l'avis de décès met en évidence comme facteurs discriminatoires de la *citation* picturale et verbale, une interaction dialogale différenciée et distanciatrice du citant et du cité, la référence à un dit authentifié et la nécessité d'un apport fonctionnel du cité à la communication citante. Un rapporté authentifié n'a fonction de citation que s'il contribue à la progression ou cohésion du message d'accueil. Dans la perspective adoptée, la citation constitue une caractéristique préférentielle de la communication confrontative, à charge appellative ou expressive, argumentative ou persuasive. Ces résultats confirment l'étroite dépendance des modalités citatoires du message de sa visée illocutoire et du contexte matériel et social de son énonciation (Fix 2008). Les modalités citatoires inter- et intrasémiotiques et de leurs interactions sont à prendre en compte pour une typologisation des messages plurisémiotiques.

ANDROUTSOPOULOS, Jannis, K., 2000, « Zur Beschreibung verbal konstituierter und visuell strukturierter Textsorten: das Beispiel Flyer », in FIX, Ulla / WELLMANN, Hans (éds.) *Bild im Text – Text und Bild*, pp. 343-369. Heidelberg : Winter.

BAKHTINE, Mikhail, 1995 *Dialogisme et analyse du discours*. Paris : Bertrand-Lacoste.

BALLSTAEDT, Steffen-Peter / MOLITOR, Sylvie / MANDL, Heinz, 1989, « Wissen aus Bild und Text », in GROEBEL, Jo / WINTERHOFF-SPURK, Peter (éds.) *Empirische Medienpsychologie*, pp. 105-134. München : Verlags-Union.

BASTIAN, Sabine / HAMMER, Françoise, 2004, « La citation journalistique : une étude contrastive », in LOPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel / MARNETTE, Sophie / ROSIER, Laurence (éds.) *Le discours rapporté dans tous ses états*, pp. 519-530. Paris : L'Harmattan.

- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- CHARAUDEAU, Patrick, 2005, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- DRESCHER, Martina, 2002, « Theoretische und methodische Aspekte eines kontrastiven Textsortenvergleiches am Beispiel spanischer und französischer Todesanzeigen », in DRESCHER, Martina (éd.) *Textsorten im romanischen Sprachvergleich*, pp. 39-61. Tübingen : Stauffenburg.
- ECKKRAMMER, Eva, M., 1996, *Die Todesanzeige als Spiegel kultureller Konventionen: eine kontrastive Analyse*. Bonn : Romanistischer Verlag.
- FIX, Ulla / HABSCHIED, Stephan / KLEIN, Josef (éds.), 2001, *Zur Kulturspezifik von Textsorten*. Tübingen : Stauffenburg.
- FIX, Ulla / WELLMANN, Hans (éds.), 2000, *Bild im Text – Text im Bild*. Heidelberg : Winter.
- FIX, Ulla et al. (éds.), 2002, *Brauchen wir einen neuen Textbegriff? Antworten auf eine Preisfrage*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- FIX, Ulla, 2008, « Nichtsprachliches als Textfaktor: Medialität, Materialität, Lokalität », *Zeitschrift für Germanische Linguistik*, vol. 36-3, pp. 343-355.
- GROUPE μ , 1992, *Traité du signe visuel*. Paris : Editions du Seuil.
- GÜLICH, Elisabeth / KRAFFT, Ulrich, 1998, « Zur Rolle des Vorgeformten in Textproduktionsprozessen », in WIRRER, Jan (éd.) *Phraseologismen im Text und Kontext*, pp. 11-39. Bielefeld : Aisthesis Verlag.
- HAMMER, Françoise, 2008, « Wieviel Liebe darf es sein? Französische Todesanzeigen im Vergleich », in LENK, Hartmut W. / LÜGER, Heinz-Helmut (éds.), *Kontrastive Medienlinguistik*, pp. 251-265. Landau : Verlag Empirische Pädagogik.
- HOLTHUIS, Susanne, 1993, *Intertextualität – Aspekte einer rezeptionsorientierten Konzeption*. Tübingen : Stauffenburg.
- JÄGER, Ludwig, 2004, « Die Verfahren der Medien: Transkribieren – Adressieren – Lokalisieren », in FOHRMANN, Jürgen / SCHÜTTPELZ, Erhard (éds.) *Die Kommunikation der Medien*, pp. 69-81. Tübingen : Niemeyer.
- JAUBERT, Anna, 2004, « Parler au deuxième degré : du discours rapporté au discours déporté », in LOPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel / MARNETTE, Sophie / ROSIER, Laurence (éds.) *Le discours rapporté dans tous ses états*, pp. 153-163. Paris : L'Harmattan.
- JEANNERET, Thérèse, 1999, *La coénonciation en français, approche discursive, conversationnelle et syntaxique*. Bern : Peter Lang.
- KLEIBER, George, 1990, *La sémantique du prototype*. Paris : Presses Universitaires de France.
- KRESS, Gunther / VAN LEEUWEN, Theo, 1990, *Reading images, The grammar of visual design*. Tübingen : Gunter Narr.
- LINKE, Angelika, 2001, « Trauer, Öffentlichkeit und Intimität. Zum Wandel der Textsorte Todesanzeige », in FIX, Ulla / HABSCHIED, Stephan / KLEIN, Josef (éds.) *Zur Kulturspezifik von Textsorten*, pp. 155-223. Tübingen : Stauffenburg.
- LÜGER, Heinz-Helmut / SCHÄFER, Patrick, 2004, « Adressatenorientierung in der deutschen und elsässischen Regionalpresse », in FRENKEL, Cornelia / LÜGER, Heinz-Helmut / WOLTERS DORFF, Stephan (éds.) *Deutsche und französische Medien im Wandel*, pp. 31-70. Landau : Knecht.
- PAVEAU, Marie-Anne, 2007, *Les prédiscours – sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- PERRIN, Laurent, 2002, « Les formes de la citation au style direct, indirect et indirect libre », in ROSIER, Laurence (éd.) *Le discours rapporté*, pp. 148-157. Paris : Ophrys.
- POPELARD, Marie-Dominique / WALL, Anthony (éds.), 2005, *Citer l'autre*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- RINGLET, Gabriel, 2002, *Ces chers disparus*. Bruxelles : Éditions Labor.
- ROLF, Eckart, 1993, *Die Funktionen der Gebrauchstextsorten*. Berlin : de Gruyter.
- ROSIER, Laurence, 1999, *Le discours rapporté, histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles : Duculot.

SANDIG, Barbara, 2000, « Textmerkmale und Sprache-Bild-Texte », in FIX, Ulla / WELLMANN, HANS (éds.) *Bild im Text – Text und Bild*, pp. 3-30. Heidelberg : Winter Verlag.

SCHAPIRA, Charlotte, 2004, « Discours rapporté et parole prototypique », in LOPEZ-MUÑOZ, Juan-Manuel / MARNETTE, Sophie / ROSIER, Laurence (éds.) *Le discours rapporté dans tous ses états*, pp. 131-138. Paris : L'Harmattan.

STÖCKL, Hartmut, 2004, *Die Sprache im Bild – Das Bild in der Sprache*. Berlin, New York : de Gruyter.

STEGU, Martin, 2000, « Text oder Kontext. Zur Rolle von Fotos in Tageszeitungen », in FIX, Ulla / WELLMANN, Hans (éds.) *Bild im Text – Text und Bild*, pp. 307-325. Heidelberg : Winter Verlag.